

Le second « Challenge Fidal » pour le DJCE de Nancy !



La finale de la seconde édition du « *Challenge Fidal* », organisé par l'Association du Master II Juriste d'Affaires franco-anglais de la Faculté Jean Monnet (Université Paris Sud 11), en partenariat avec le cabinet d'avocats [Fidal](#), s'est déroulé le 17 février dernier. Opposé au DJCE de Lyon III, c'est le DJCE de l'Université Nancy 2 qui a été déclaré vainqueur dans les locaux du cabinet, à Neuilly-sur-Seine.

Marie LASCOMBES, Ophélie PREGNON et Loïc TOILIER ont en effet remporté ce concours s'adressant uniquement aux étudiants de Master 2 de France et de l'étranger. Comme lors de l'édition précédente, les jeunes juristes, par équipe de trois, sont confrontés au règlement d'une situation complexe, issue d'un cas réel, relative au **Droit des affaires** et/ou au **Droit fiscal**. Ils ont pour objectif de convaincre un jury d'experts, composé d'universitaires et de praticiens du Droit, lors de deux phases. La première consiste en l'exposé de sa propre consultation, la seconde en l'analyse critique de celle de leurs adversaires.

Culminant près des sommets du [classement SMBG](#) des meilleures formations en **Droit des affaires**, le Master 2 professionnel **Droit de l'Entreprise et des Affaires** de l'Université Nancy 2, dirigé par Pierre-Jean GAUDEL, confirme une fois de plus la qualité de ses enseignements en la matière. Félicitations à eux !



1 [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [Suiv. »](#)

Voir tous les articles (51)

